

- Page de garde (cf. image 1)
- Récépissé de brevet par lequel le légionnaire reconnaît avoir reçu le brevet de chevalier de la Légion d'honneur
- Récépissé de décoration par lequel le légionnaire reconnaît avoir reçu la décoration
- Procès-verbal de réception d'un chevalier de la Légion d'honneur
- Procès-verbal d'individualité qui justifie de l'identité du légionnaire
- Copie de l'acte de naissance ou de baptême
- États des services qui retracent la carrière de l'intéressé (cf. image 2)
- Récépissé de recouvrements pour le compte de la Légion d'honneur (37 francs au début du 20è siècle)
- Diverses lettres du légionnaire au Grand Chancelier pour la constitution du dossier
- Serment de fidélité au roi pour les récipiendaires du Premier Empire forcés de prêter serment à Louis XVIII

## INTÉRÊT GÉNÉALOGIQUE

Les feuillets les plus intéressants du point de vue généalogique sont de loin :

- La page de garde : elle indique les dates et lieux de naissance et de décès ainsi que la date de nomination à l'Ordre
- La copie de l'acte de naissance
- Le signalement dans certains cas
- Et surtout, les états de services de l'heureux élu qui dévoilent sa carrière complète, et en particulier, les exploits qui lui ont valu d'être reçu dans l'Ordre (cf. image 2). Ces états de service sont d'autant plus précieux pour un civil décoré de la Légion d'honneur. En effet, s'il est relativement aisé de retracer la carrière d'un militaire à l'aide des registres matricules ou des registres de contrôle, la tâche s'avère nettement plus ardue pour un civil...

Un véritable trésor pour le généalogiste ! Il est également émouvant de tomber sur des lettres écrites de la main de cet ancêtre ou lointain parent.

## COMMUNICABILITE

Seuls sont accessibles les dossiers datant de plus de 50 ans (à compter de la date du document le plus récent du dossier).

## OU CHERCHER ?

L'ensemble des dossiers des titulaires de la Légion d'honneur décédés avant 1977 est indexé et accessible en ligne !

En effet, les Archives Nationales ont constitué une base de données nommée Léonore, accessible sur Internet, qui recense l'intégra-

lité des dossiers. Il est possible de rechercher un dossier, soit via la liste des patronymes des légionnaires, soit via la liste alphabétique des lieux de naissance, soit par département puis commune. Une fois saisi un critère de recherche, vous pouvez alors :

- Soit consulter la notice du dossier, en cliquant sur le pictogramme de gauche. Elle indique la cote du dossier, les nom, prénoms, date et lieux de naissance du titulaire ainsi que le lieu de conservation du dossier.

- Soit consulter directement le dossier numérisé, en cliquant sur l'icône en forme d'œil, pourvu que le délai minimal de 50 ans soit respecté.

Si la dernière pièce du dossier a moins de 50 ans, il vous faudra consulter le dossier en salle de lecture du site de Fontainebleau, après obtention d'une dérogation.

Lien : [www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm](http://www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm)

Corps. { *Etat-Major du 1<sup>er</sup> Corps d'Armée*

**ÉTAT DES SERVICES**

de M Neulat, Joseph Gustave, Colonel d'Infanterie

MODÈLE N° 53.

Règlement du 20 mars 1906 sur l'administration des corps de troupe (Dispositions générales).

GRANDE BRANCHERIE  
LÉGION D'HONNEUR  
29 JUIL 1874

FORMAT DE PAPIER :  
Hauteur ..... 07,36  
Largeur ..... 07,23.

NUMÉRO MATRICULE :

NOM : *Neulat* (écrit en lettré.)

Prénoms : *Joseph Gustave* Surnom : \_\_\_\_\_

Né le *19 mars 1831*, à *Nelleville sur Bois*, canton du *dit*, département du *Bas et Varonne*, fils de *Jacques Guillanne* et de dame *Grande de Maguin*, de *Varage*, domiciliés à *Paris (Parrondissement)*, canton du *dit (cité du Parc n° 128)*, département de *la Seine*. Marié le *7 mai 1858*, à *de Valantine*, épouse *Mme Verrier*, alors domiciliée à *Amiens*, département de *la Somme*.

ÉTAT CIVIL... Autorisation du *Général, Commandant le 2<sup>e</sup> Corps d'Armée*, en date du *30 Avril 1858*.

Enfants : *deux* ; masculin *un*, féminin \_\_\_\_\_

SIGNALEMENT : Cheveux *et*, sourcils *châtains*, yeux *bruns*, front *haut*, nez *moyen*, bouche *moyenne*, menton *rand*, visage *ovale*, taille : *1 mètre 77* centimètres.

Taille rectifiée : \_\_\_\_\_

Marques particulières : \_\_\_\_\_

Arrivé au corps le *17 Octobre 1871* #, comme *engagé volontaire*

SERVICES. — POSITIONS DIVERSES.

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS, POSTIONS DIVERSES, ÉCOLES, missions, etc., où l'officier a servi.	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus.	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2.	DURÉE DES SERVICES						OBSERVATIONS.
			EN ACTIVITÉ.			EN NON-ACTIVITÉ.			
			Ann.	Mois.	Jours.	Ann.	Mois.	Jours.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Enrôlé en engagement volontaire le 17 octobre 1858 (Paris) et de commandement la liste de recensement de la classe 1854 de la 3<sup>e</sup> Division de la Seine</i>	<i>Engagé volontaire</i>	<i>17 octobre 1871</i>							
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>sergent</i>	<i>23 octobre 1871</i>			5				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>sergent-major</i>	<i>11 mars 1875</i>			24				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>capitaine</i>	<i>26 avril 1875</i>			8				
<i>118<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>lieutenant</i>	<i>19 octobre 1876</i>	1	1	5				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>adjudant</i>	<i>11 juin 1882</i>	5	8	10				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>adjudant-chef</i>	<i>21 décembre 1885</i>	3	6	10				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>capitaine</i>	<i>30 septembre 1887</i>	1	11	9				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>lieutenant-colonel</i>	<i>18 septembre 1891</i>	1	9	13				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>colonel</i>	<i>7 juillet 1890</i>	4	25					
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>colonel</i>	<i>10 octobre 1890</i>	3	11					
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>colonel</i>	<i>27 janvier 1893</i>	2	3	17				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>colonel</i>	<i>19 avril 1893</i>	2	23					
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>colonel</i>	<i>29 décembre 1897</i>	11	8	10				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>colonel</i>	<i>19 mai 1900</i>	2	11	13				
<i>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</i>	<i>colonel</i>	<i>24 juin 1906</i>	6	8	12				
TOTAUX A REPORTER			31	8	8				

(1) Indiquer, suivant le cas, de qui émane l'autorisation de mariage, ainsi que la date de cette autorisation.  
(2) Indiquer, s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux séparations de corps et de biens, au divorce, au veuvage, à un nouveau mariage, option, changements de noms (date du décret ou du jugement), etc..

45

1871. — Paris et Langres. — Imprimeurs et Éditeurs militaires Henri CHARLES-LACROIX. — T. 301.

N°87